



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1121

Attribution d'une subvention de 1 500 euros à l'association Jazz sur les Places, pour l'organisation de la 12e édition du festival "Jazz sur les Places", du 12 au 19 septembre 2021

Direction des Evénements et Animation

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/1121 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 500 EUROS A L'ASSOCIATION JAZZ SUR LES PLACES, POUR L'ORGANISATION DE LA 12E EDITION DU FESTIVAL "JAZZ SUR LES PLACES", DU 12 AU 19 SEPTEMBRE 2021 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Jazz sur les Places », dont le siège social est situé au 54 rue Saint Georges à Lyon 5e, organise la 12<sup>e</sup> édition du festival de « Jazz sur les places, Lyon Festival », du 12 au 19 septembre 2021.

L'événement se déroulera sur la place Benoît Crépu dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

Créée le 23 juillet 2010, l'association « Jazz sur les Places » a pour principal objet de créer un festival de jazz dans le quartier Saint Georges de Lyon afin de fédérer les habitants et acteurs économiques autour d'événements festifs.

Les deux autres objectifs sont de promouvoir la création lyonnaise - tout en invitant les artistes français et internationaux-, ainsi que le quartier Saint Georges en proposant des visites contées.

En 2019, la 11<sup>e</sup> édition du festival a rassemblé environ 3 500 festivaliers lors de concerts gratuits de groupes de jazz confirmés, de jeunes talents sur la place Benoît Crépu à Lyon 5<sup>e</sup>, d'un défilé de mode, d'un mâchon lyonnais en plein air, d'un marché aux disques de collection et d'espaces d'expositions et de ventes de produits gourmands régionaux sur une rue adjacente à Lyon 5<sup>e</sup> et d'un ciné-concert au cinéma Comoedia à Lyon 7<sup>e</sup> en amont du festival.

L'association a annulé l'édition 2020 du festival du fait de la crise sanitaire.

Cette année, l'association, pour la 12<sup>e</sup> édition de son festival du 12 au 19 septembre 2021 renoue avec ce qui lui tient à cœur et propose dix concerts gratuits place Benoît Crépu, des concerts déambulatoires (big band), du lien avec les habitants, les commerçants, sans oublier le cinéma Comoedia à Lyon 7<sup>e</sup> et la projection payante du film « Billie Holiday, une affaire d'état » le 12 septembre 2021 en amont du festival.

La programmation du 16 au 19 septembre 2021 se déroulera comme suit :

- jeudi 16 septembre 2021 : le groupe « Flagada Stompers » dont les compositions s'inscrivent dans la lignée de Louis Armstrong, Sidney Bechet ou encore Duke Ellington - après avoir parcouru le monde, passant par le Hot Club Jazz de Lyon, l'Europe, les Etats-Unis, le Sri Lanka ou encore la Nouvelle-Orléans - fera l'ouverture. *Sébastien Félix*, guitariste de Jazz Manouche ou Gypsy Jazz, se produisant en France et dans le monde entier, enchainera avec un concert. Enfin « Le Tango Jazz Quartet » venu d'Argentine, fusionnant le rythme et la mélodie du tango avec l'harmonie et l'improvisation du jazz conclura la soirée ;
- vendredi 17 septembre 2021 : Raphaël Chevalier Duflot, batteur, proposera un concert de bebop ;

- samedi 18 septembre 2021 : sont prévus quatre concerts, guitare et musiques du monde ;
- dimanche 19 septembre 2021 : en clôture du festival, une école de musique de Neuville proposera un concert en formation big band.

Cet événement permet donc à un public divers - passionnés et curieux – d’appréhender les différents courants de la musique jazz grâce à des têtes d’affiche et des groupes locaux.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de la musique jazz à travers une programmation artistique de qualité ;
- mettre en avant les associations travaillant sur un aspect de la culture jazz à Lyon ;
- mettre en avant des artistes confirmés mais aussi en soutenir en début de carrière ;
- fédérer les habitants autour d’un événement musical et festif.

En 2019, l’association a reçu une subvention de 1 000 euros de la Ville de Lyon pour l’organisation de cet événement, par délibération n° 2019/4897 du 1er juillet 2019.

Cette année, l’association sollicite une subvention à hauteur de 3 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s’élève à 33 680 euros.

En raison de l’intérêt que présentent les activités de l’association, je vous propose d’allouer, pour l’exercice 2021, une subvention de fonctionnement de 1 500€ à « Jazz sur les Places ».

Vu l’avis du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l’avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville  
- Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention de fonctionnement d’un montant de 1 500 € est allouée à l’association « Jazz sur les Places », pour l’organisation du festival « Jazz sur les places, Lyon Festival », du 12 au 19 septembre 2021.
- 2- La dépense en résultant soit 1 500€ sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET